

■ **Auberge de la Crochettaz, Daniel et Jocelyne Gyger**, à Puidoux, société en nom collectif, exploitation d'un café-restaurant-hôtel (FOSC du 30.09.1997, p. 7170). La société est dissoute. La liquidation étant terminée, la raison sociale est radiée.

Journal no 1296 du 04.02.2003
(00854328 / CH-550.0.177.805-8)